



Ref : CFVU2021/21-0311

CFVU DU 18 MARS 2021

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE LA SIGNATURE DE LA CHARTE DU RESEAU MENS-MIGRANTS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 18 mars 2021 réunie sous la présidence de Madame Marie MELLAC,**

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Etant préalablement exposé que :

Le réseau "Migrants dans l'Enseignement Supérieur" (MEoS) a été fondé en septembre 2017 avec le soutien de la Conférence des Présidents d'Université (CPU). Il fédère et coordonne des établissements d'enseignement supérieur (universités, écoles, instituts) et des associations, engagés dans l'accueil et l'insertion des étudiants et des chercheurs en exil en France.

Le MEoS rassemble 40 établissements et 7 partenaires ou tutelles des établissements (MESRI, AUF, ENIC-NARIC, CROUS, PAUSE, RESOME, Campus France).

Le réseau est devenu une association et la procédure d'adhésion a changée. Pour faire partie du réseau il est désormais nécessaire de signer la charte du MEoS, de la faire voter en CFVU et de payer une cotisation annuelle d'un montant de 1 000 euros.

- **APPROUVE (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) LA SIGNATURE DE LA CHARTE DU RESEAU MENS-MIGRANTS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.**
- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 19/03/2021.*

Nombre de membres présents	18
Nombre de membres représentés	9
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	27
Nombre de votes pour	27
Nombre de votes contre	0

Le Président de l'Université Bordeaux
Montaigne,

Signé

Lionel LARRÉ.